

LE CONSEIL MUNICIPAL,

légalement convoqué le 25 mars 2022

se réunira à la Salle des fêtes

située 20 avenue du 8 mai 1945

à Villeneuve-la-Garenne :

Le 31 MARS 2022 à 17 heures

Ordre du jour

-Approbation du compte-rendu de la séance du 17 février 2022

1-Nouvelle répartition et désignation des membres au sein des commissions municipales

COHÉSION ET RAYONNEMENT

2-Approbation de la convention cadre triennale relative à la labellisation "Cité éducative nationale" pour les années 2022-2023-2024

3-Approbation d'une convention partenariale entre la Ville et la Caisse des Ecoles pour la "Cité éducative nationale" à Villeneuve-la-Garenne

CADRE DE VIE ET PATRIMOINE

4-Communication du rapport annuel sur les activités du Syndicat mixte Central de Traitement des Ordures Ménagères de l'agglomération parisienne – SYCTOM pour l'année 2020

5-Communication du rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2020

6-Communication du rapport annuel sur les activités du syndicat intercommunal de la périphérie de paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) pour l'année 2020

7-Communication du rapport annuel d'activité du syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en ile- de-france (SIGEIF) pour l'année 2020

8-Communication du rapport d'activité et de développement durable annuel du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) pour l'année 2020

9-Communication du rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2020

10-Communication du rapport annuel d'activité de la régie autonome en charge de la gestion du parking municipal du centre-ville pour l'année 2021

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 11-Approbation du contrat de relance du logement entre l'Etat, l'Etablissement public territorial Boucle Nord de Seine et la commune de Villeneuve-la-Garenne
- 12-Autorisation de déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires au projet de réhabilitation de la ferme Gallieni dans le cadre du projet de l'éco-quartier

RESSOURCES HUMAINES

- 13-Approbation de la convention de mise à disposition de personnel de la commune de Villeneuve-la-Garenne à l'Etablissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine pour l'année 2021
- 14-Organisation des commissions consultatives paritaires (CCP) par le CIG de la Petite Couronne

FINANCES

- 15-Attribution d'une subvention pour l'année 2022 au Centre communal d'action sociale de Villeneuve-la-Garenne
- 16-Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'année 2022 à la régie municipale du parking du centre-ville
- 17-Budget primitif parking 2022- reprise anticipée des résultats 2021
- 18-Budget primitif 2022 du budget annexe du parking souterrain du centre-ville
- 19-Budget primitif communal-Exercice 2022- Reprise anticipée des résultats 2021
- 20-Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022
- 21-Attribution de subventions à diverses associations et autres organismes à but non lucratif concernant l'exercice 2022
- 22-Attribution de subventions communales aux associations au titre de la programmation politique de la ville 2022
- 23-Attribution d'une subvention de fonctionnement aux amicales de locataires
- 24-Attribution de subventions du conseil départemental des Hauts-de-Seine au titre de la programmation politique de la ville 2022
- 25-Budget primitif principal de la Ville- Exercice 2022
- 26-Approbation d'une convention de mise à disposition des biens meubles et immeubles de la Ville à l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine pour la compétence assainissement

Communication des décisions municipales et des marchés publics pris par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le 25 mars 2022



Pascal Pelain

**Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris**